

Vos prestations collectivités affiliées et non affiliées

Pôle santé au travail



FORMATION PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE

Destinée à l'ensemble de votre personnel, la formation premiers secours en santé mentale permet aux agents formés de détecter et de réagir dans les meilleurs délais face à une personne en situation de détresse ou de souffrance psychique et de l'orienter vers des professionnels de santé. Accessible à tous, cette formation est l'équivalent en santé mentale des gestes de premiers secours pour l'aide physique des personnes en difficulté.

VOS BESOINS

- Contribuer à la prévention des risques psycho-sociaux dans votre organisation;
- Prévenir l'absentéisme des agents présentant des troubles de santé mentale;
- Accueillir et orienter les usagers en détresse psychique;
- Valoriser votre engagement d'employeur public dans la formation de secouristes en santé mentale;
- Sensibiliser vos agents à ce sujet.

PREMIERS GESTES, PERMIERS SECOURS

Le secouriste en santé mentale n'est pas un professionnel de la santé mentale. Il est formé pour repérer les premiers signes de troubles psychiques ou de crises de santé mentale, pour établir un dialogue et communiquer avec bienveillance auprès des personnes en souffrance.

TARIFICATION

Prestation sur devis Le détail est disponible sur cdg28.fr



CONTACT

Pôle santé au travail

Centre de gestion de la Fonction publique territoriale d'Eure-et-Loir Maison des Communes 9, rue Jean Perrin • 28600 Luisant



OBJECTIFS DE LA FORMATION PSSM

La formation premiers secours en santé mentale (PSSM) apprend comment fournir un soutien initial aux personnes qui subissent le début de troubles de santé mentale, la détérioration de troubles existants de santé mentale ou des crises de santé mentale :

- Acquérir des connaissances et des savoirs de base concernant les troubles de santé mentale;
- Mieux appréhender les différents types de crises ;
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner une information adaptée;
- Mieux faire face aux comportements agressifs.

POUR QUEL PUBLIC?

La formation s'adresse à tous sans pré-requis :

- tous les agents ;
- Les acteurs de la prévention ;
- Les élus.

NOTRE PRESTATION

Formation de 14h00 sur 2 jours en présentiel au centre de gestion d'Eure-et-Loir à Luisant animée par une psychologue du travail.

Possibilité d'organiser des sessions de formation sur site (mutualisation possible)

La formation premiers secours en santé mentale est inscrite au rang des priorités du plan Santé au travail dans la fonction publique.